

Stratégie de gribouille et provocation du ministre !

Lors des Comités techniques des 28 juin et 15 octobre 2018, dont les comptes rendus sont toujours disponibles sur notre site web départemental, la délégation **F.O.- DGFIP29**, avait dénoncé le mécano infernal de l'administration visant à regrouper ou à éclater plusieurs services, pour tenter de pallier l'incessante perte des emplois.

Sur tous les sujets en cours, **F.O.- DGFIP29** avait martelé ses revendications et alerté sur les conséquences de cette stratégie de gribouille.

Nous avons ainsi dénoncé la suppression de plusieurs Trésoreries de proximité dans le Finistère visant à poursuivre le démantèlement du réseau DGFIP.

A ce sujet, le Ministre Darmanin dans un récent article du quotidien Ouest France se présente comme le défenseur des « *lieux de service public de proximité* » en affirmant qu'il a sauvé 79 Trésoreries cette année... Voilà un ministre qui ose tout.., oubliant au passage de préciser qu'il supprime 100 Trésoreries en 2019, tout en prétendant qu'il va améliorer le service public au travers de « *points de contacts* » et des « *bibliobus* », « *comme dans le village où j'ai passé une partie de ma jeunesse (sic)* » !!

Pour F.O.- DGFIP, de tels arguments sont autant de mensonges éhontés et de sparadraps, que le ministre tente de coller sur une administration qu'il détruit jour après jour !!

Quant à la question du déploiement de la retenue à la source, le Ministre Darmanin n'hésite pas à déclarer : « *il y aura certainement des difficultés techniques, mais elles seront beaucoup moins nombreuses qu'avec l'impôt à la papa d'aujourd'hui...(sic)*. »

A ce niveau d'esbroufe, le Ministre est sans doute tout prêt d'accéder au livre Guinness des records 2019 ! Au point où il en était, il aurait pu tout aussi bien se vanter du recrutement de 200 contractuels début 2019 (5 dans le Finistère), sûrement à même de compenser les 2130 suppressions d'emplois qu'il s'apprête à infliger à la DGFIP ! Quant au financement de ces embauches, l'administration semble pour l'instant incapable d'y répondre, à moins que les crédits de vacataires servent à ces recrutements. **Les collègues qui voient de jours en jours gonfler le tsunami du PAS, apprécieront très modérément la nouvelle fanfaronnade du Ministre !!!**

Concernant la propension du ministre, à minimiser les problèmes techniques du PAS, nul besoin d'être grand clerc, pour imaginer que cette usine à gaz va à la fois produire des tâches supplémentaires dans les SIE et dans les SIP (remboursements , accueil) mais aussi de probables bugs, alors que la phase de recouvrement amiable et industrialisée de la mensualisation était globalement maîtrisée, et produisait de très bons résultats budgétaires.

Pour en revenir aux derniers Comités techniques des 28 juin et 15 octobre 2018, nous avons également contesté le transfert de l'activité hospitalière de la Trésorerie de

Landerneau vers celle de Brest CHU, opération visant uniquement à cocher la case « spécialisation » de la Direction locale et lourde de conséquences prévisibles en matière de déstabilisation des services et des personnels.

Dans le cadre de la restructuration des PCE départementaux, nous avons revendiqué le maintien des implantations sur tous les sites existants, au motif qu'ils assurent en terme de programmation du contrôle fiscal externe, une mission déterminante et essentielle qui doit non seulement bénéficier des moyens budgétaires nécessaires, mais aussi d'un maillage territorial permettant une véritable égalité de traitement avec des objectifs en cohérence avec la réalité du tissu fiscal.

Quant à la réorganisation de la mission foncière, depuis un an et demi, nous dénonçons et alertons sur cette restructuration, mettant en place des pôles départementaux (PELP et PTGC), car un tel schéma ne peut qu'engendrer désorganisation, perte de proximité et de technicité, incompréhension des collègues et dégradation de leurs conditions de travail.

Finalement, confrontée à la vacance d'emplois et aux problématiques de formation au 1er septembre 2018, la Direction locale avait fini par imaginer le travail à distance comme solution miracle !

Force est de constater que l'administration ne sait plus comment organiser les services, et le dernier dénouement concernant le futur SDIF(service départemental du cadastre) en est bien la parfaite illustration. Lors d'une réunion organisée le 22 novembre à Châteaulin sur les sujets CDIF et PELP, la Direction a annoncé aux agents, que le SDIF ne serait plus implanté à Quimper mais à Brest, ainsi que sa composante PELP, avec une antenne pour les locaux d'habitation à Quimper, soit exactement l'inverse du schéma initialement annoncé par la Direction !!

Force est de constater également, qu'une telle annonce ne respecte pas les plus élémentaires règles en matière de consultation des représentants des personnels, s'agissant d'une restructuration impactant l'organisation des services départementaux.

Pour **F.O.-DGFIP29**, seul le retour aux services du cadastre, structures pérennes de proximité permettra, de manière qualitative, l'exécution globale de la mission cadastrale, mission de service public à la fois technique et fiscale.

DEFENDONS LA DGFIP
SON RESEAU, ET TOUTES SES MISSIONS
RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR !
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018
VOTEZ ET FAITES VOTER
F.O. DGFIP